

Formation

Premiers Secours Citoyen – PSC

Cette formation, permet à toute personne de devenir un citoyen sauveteur face à une situation d'accident, d'acquérir un comportement réfléchi et les compétences nécessaires à la réalisation des gestes élémentaires de secours.

Remarque : Suite à l'arrêté du 15 Juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans les domaines de la formation aux premiers secours, les termes « premiers secours » et « PSC » se substituent respectivement aux termes « prévention et Secours Civiques de niveau 1 » et PSC1 dans tous les textes réglementaires.

Objectifs

Objectif professionnel

Être capable face à une situation d'accident du quotidien de protéger, d'examiner, d'alerter les secours, d'effectuer des gestes simples de premiers secours.

Compétences visées

- Informer les personnes concernées des situations dangereuses repérées.
- Assurer la sécurité des personnes présentes sur les lieux en réalisant une protection adaptée.
- Examiner la personne victime d'un accident et déterminer les gestes à effectuer.
- Alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires.
- Effectuer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre.

Contenu

Domaine de compétence - Protéger

- Assurer une protection
- Réagir face à une alerte à la population

Domaine de compétence - Alerter

- Alerter les services de secours appropriés

Domaine de compétence - Secourir

- Arrêter un saignement abondant
- Agir devant une personne qui s'étouffe
- Mettre une victime inconsciente en position latérale de sécurité (PLS)
- Pratiquer une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) et utiliser un défibrillateur suite à un arrêt cardiaque
- Agir devant un malaise
- Agir devant une personne atteinte :
 - d'une plaie
 - d'une brûlure
 - d'un traumatisme

Public

Tout public

Organisation de la formation

Pré-requis	Age minimum 10 ans
Durée	7 heures (présentiel)
Effectifs	Groupe de 4 à 10 participants
Méthodes pédagogiques	Études de cas. Démonstrations pratiques. Apprentissage du geste sur mannequins et utilisation du défibrillateur automatisé externe. Mises en situation.
Validation des acquis	Conformément aux règles du Ministère de l'Intérieur, délivrance du certificat de compétences « Premiers Secours Citoyen » aux personnes ayant suivi la totalité de la formation, réalisé tous les gestes de secours et participé, comme sauveteur à au moins une simulation. Un recyclage est recommandé tous les 36 mois.
Plus d'infos	www.unass.fr

Intervenant	Formateurs titulaires du certificat de compétence de formateur délivré par le Ministère de l'Intérieur
Support stagiaire	Support dématérialisé accessible via une application dédiée
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'UNASS dispose d'un référent handicap qui pourra étudier avec vous les modalités d'accès à cette formation - Contact: referent.handicap@unass.fr
Taux de satisfaction	96% de stagiaires satisfaits en 2023
Tarif	Formation professionnelle : Individuel : 170 € net de taxe - Tarif session intra entreprise sur demande. Formation citoyenne : nous consulter